

M. MULOCK : Ce n'est pas la page dont je parle. Si vous regardez à la page X, vous verrez, sous le titre "Exportation du bétail" ce qui suit :

L'exportation du bétail au Royaume-Uni en 1893, par les ports de mer du Canada, inspecté avant l'embarquement, par les vétérinaires de mon département, a été : Bêtes à cornes, 80,893; moutons, 1,781. Sur ce nombre de bêtes à cornes, 80,495 ont été expédiés de Montréal, etc.

Puis vient ce dont je veux parler plus particulièrement.

Le tableau suivant indique les comparaisons pour les dix dernières années civiles.

Le 12 avril, j'ai posé cette question au ministre :

Quel est le nombre et la valeur des bestiaux exportés dans le Royaume-Uni au cours des années civiles 1890, 1891, 1892 et 1893 ?

M. FOSTER : A quel ministre avez-vous posé cette question ?

M. MULOCK : J'ai posé cette question le 12 avril dans la Chambre, et le contrôleur des Douanes m'a répondu. Ma question était : Quel est le nombre total exporté au cours de chacune de ces années civiles, et j'ai reçu du contrôleur des Douanes les chiffres que j'ai cités. De sorte que les chiffres présentés par le ministre de l'Agriculture dans son rapport et par le contrôleur des Douanes en réponse à une interpellation faite dans cette Chambre sont pour la même période de temps, pour les années civiles 1890, 1891, 1892 et 1893. Voilà le renseignement que je veux ; j'en ai besoin pour faire des calculs. Je suis embarrassé, ne sachant quel groupe de chiffres prendre. Cela ne fait pas honneur au département. Je ne veux pas être déraisonnable, mais je dois dire qu'il n'est pas de nature à créer la confiance dans l'exactitude de la statistique publiée par le département, lorsqu'on trouve qu'il existe des écarts de cette importance, et qu'après des mois de retard, ils n'ont pas été expliqués. Comme je désire traiter cette question plus tard, j'y attire avec instance l'attention de la Chambre.

M. DALY : Quelle est la page des *Débats* ?

M. MULOCK : Page 1060, 12 avril. Je crois que le contrôleur des Douanes conviendra avec moi que les chiffres ne correspondent pas, de fait, je crois qu'il essaie de faire disparaître cette différence à force d'explications. Mais je veux qu'il se hâte, car autrement, la session sera terminée avant que l'explication vienne. Avant de reprendre mon siège, je désire demander quand nous pourrions espérer recevoir l'état qui a été accordé le 7 mai, demandant tous les papiers relatifs au service rapide sur l'Atlantique ? Ces papiers n'ont pas encore été présentés. Je voudrais demander au ministre de la Justice, si le rapport présenté relativement au pénitencier de Kingston contient tous les rapports et correspondance se rattachant à cette affaire ?

M. WALLACE : En réponse à l'honorable député de York-nord, je désire dire que nous n'essayons pas de faire disparaître, quoi que ce soit à force d'explications, mais nous nous efforçons de recueillir des faits exacts dans cette affaire. J'ai dit à l'honorable monsieur que je me mettais en rapport avec le département de l'Agriculture et que nous ferions faire une investigation au port de Montréal, où se fait presque entière-

ment l'exportation du bétail, et que j'informerai la Chambre du résultat de cette investigation. Des officiers ont été nommés pour faire cette enquête par le département de l'Agriculture, et par le département des Douanes conjointement. Ce rapport n'a pas encore été reçu, mais je l'attends de jour en jour, et lorsque je le recevrai, je le soumettrai à la Chambre.

Sir JOHN THOMPSON : En réponse à la question qui m'a été posée, j'ai compris que la réponse présentée relativement au pénitencier de Kingston, renferme tous les papiers se rapportant aux investigations qui y ont été faites, mais si l'honorable ministre trouve qu'il manque quelque chose, ou s'il veut attirer mon attention sur quelque chose que nous aurions dû omettre par inadvertance, je serai heureux de donner des renseignements.

Motion adoptée.

(En comité.)

Dépenses imprévues, loyer et assurance du bureau, taxes du revenu, combustible, éclairage, papeterie, etc., et \$2,000 requises pour dépenses imprévues (eau, éclairage, combustible, louage de voitures et frais de cheminde chemin de fer) du Haut-commissaire, \$1,200 pour dépenses imprévues, taxes, assurance, loyer de terrain, etc., de la résidence officielle, y compris la taxe du revenu sur le traitement du Haut-commissaire..... \$10,750 00

M. McMULLEN : Avant de voter cette résolution, je crois qu'on devrait nous donner quelques renseignements sur les services que sir Charles Tupper a rendus dans le cours de l'an dernier. Si on a réellement intention que le Haut-commissaire rende quelque chose sous forme de services à notre pays, pour les sommes énormes qu'on lui paie d'année en année, nous devrions savoir ce qu'il fait là-bas. Dans les affaires d'immigration, nous ne trouvons pas qu'il rende des services très désirables, nous ne trouvons pas que dans la négociation du traité, il rende des services comme ceux que l'on désirerait : nous savons qu'à propos du traité français, l'honorable monsieur a dansé sur la mer plusieurs fois entre l'Angleterre et la France, et en définitive, après de longs et fatigants efforts, il a accompli sa mission et conclu, en ce qui le concernait, un traité qu'il a envoyé ici pour le faire ratifier. Le gouvernement avait si mauvaise opinion de ce traité, que depuis ce temps jusqu'à ce jour, il ne s'en est pas occupé, bien que le premier ministre ait dit un jour, à la Chambre, qu'il avait intention de ratifier ce traité plus tard. C'est la seule circonstance que je connaisse dans laquelle l'honorable monsieur ait rendu quelque service au pays. Maintenant, je me rappelle bien que lorsqu'on a fait la proposition d'envoyer sir Charles Tupper en Angleterre et d'acheter une résidence officielle pour lui à Londres, au prix d'environ \$50,000, on nous disait qu'il allait rendre des services très importants au pays en qualité d'agent financier. On disait alors que le gouvernement ne pouvait pas mettre fin, après un avis au contrat alors en vigueur avec nos agents financiers, et que ce n'était qu'après l'expiration de l'engagement existant, que nous pourrions utiliser les services du Haut-commissaire à Londres. On nous disait que sous ce rapport, il allait rendre au pays, en sa